



Du côté des prélèvements

TMC APHERESE

Le 2 avril, la TMC APHERE arrive en Bretagne

Les salariés qui seront concernés par ce changement, sont tous inquiets, car à ce jour rien n'est réellement calé.

Le personnel infirmier s'interroge quant aux retards de prise en charge des **malaises hypocalcémiques**, sachant que **seul un médecin pourra prescrire le calcium par téléphone**.

Tous les personnels ne sont pas habilités aux prélèvements par circulation extracorporelle, il leur sera alors difficile d'aider leurs collègues en cas de problème.

On nous annonce que **l'augmentation des dons** et l'afflux grandissant de **primo-donneurs** ne va pas jouer sur le nombre de malaises. Un hasard du calendrier a fait que la classification des **Effets Indésirables Graves Donneurs** a changé récemment, intégrant les malaises avec perte de connaissance dans les **EIGD** de grade 1, qui est la catégorie des effets indésirables minimes.

Pourquoi changer ce classement maintenant ? Sauf si le but est de faire fondre le nombre de malaises.

L'optimisation inutile des rendez-vous sur nos sites semble avoir **atteint ses limites**. L'équipe des prélèvements se trouve en difficulté dès qu'il y a une complication. Pour le personnel, il n'existe qu'une seule gestion de malaise, parce qu'on ne sait jamais comment celui-ci peut évoluer.

Chaque malaise mérite toute l'attention du personnel et bloque le fauteuil jusqu'au rétablissement complet du donneur.

Les consignes pour la gestion des cas particuliers qui pourraient se présenter en maison du don (DVMO, hémochromatoses, sérologies positives...) sont confuses, et ne sont pas clairement définies sur ces sujets. Les **Employés Relation Donneurs** se demandent comment ils vont gérer ces donneurs, et qui sera en mesure de les renseigner.

Doit-on rappeler que la TMC APHERESE était prévue depuis 2018, elle a sciemment été caché au personnel, les IDE se sont engagées dans la supervision en signant un avenant qui ne leur annonçait pas ce qui les attendait vraiment.

On comprend alors notre difficulté à faire confiance à l'encadrement après ça !

Du côté des prélèvements

POSTES MIXTES SANG - PLASMA

Après Quimper, Lorient et Vannes, le 1^{er} avril 2024 c'est Saint Briec qui va se mettre aux postes mixtes sang-plasma.

Le retour d'expérience des 3 premiers sites a attiré notre attention sur les difficultés rencontrées par le personnel.

Les équipes concernées nous ont fait remonter l'information **que le nombre de rdv en sang ne permet pas de réellement surveiller les donneurs de plasma.**

Les cadences mises en place pour satisfaire les objectifs demandés **vont user assez rapidement le personnel**, la fatigue est déjà bien présente.

Le prélèvement du donneur en aphasère une fois lancé, l'infirmière se consacre alors aux donneurs de sang qui se succèdent.

Si un malaise survient, celle-ci **risque de ne pas pouvoir s'en apercevoir tout de suite.**

Tout au long de la formation, on nous a affirmé que l'on n'est pas seul, mais l'entraide entre collègues a ses limites, surtout si on reste sur les cadences actuelles.

La direction affirme **qu'aucune déclaration de non-conformité** en lien avec cette nouvelle organisation n'a été signalée depuis sa mise en place.

Pour nous, Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions.

Actuellement, ce qui inquiète les équipes, c'est de pas pouvoir **tenir la distance avec le rythme imposé**, avec la fatigue qui s'accumule, plus on avance dans le temps et plus les risques augmentent.



Union Nationale des
Syndicats Autonomes

Du côté des labos

POSTES MIXTES SANG-PLASMA

Lors du CSE du 07 mars 2024, une modification de la prise des astreintes a été présentée par Jean-Baptiste THIBERT, responsable du laboratoire de biologie médicale régional.

Astreinte IH et Conseil transfusionnel DEL

Modification de la plage horaire astreinte

JOUR 1: 18h30-8h30

JOUR 2: 00h00 – 09h00 et 18h00-00h00

En semaine

L'astreinte peut être prise la veille d'un RTP, RCV, CA.

Pas d'appel le lendemain entre 00h00 et 8h30 car l'astreinte de la veille termine à 23h59

Le week-end planification par 24h (et plus à la semaine)

La sollicitation peu fréquente de la 2^e ligne doit permettre au biologiste de 2^e ligne de bénéficier des 33h00 de repos consécutives sur son astreinte.

Vendredi 15h00 → Samedi 23h59 = 33h00

Dimanche 00h00 → Lundi 9h00 = 33h00

Laboratoire HLA

1 biologiste d'astreinte par nuit, planification à la semaine

Pas de modification de la plage horaire: 18h30-8h30, et par convention le biologiste d'astreinte **assure la continuité d'activité du laboratoire en journée.**

Pour le repos hebdomadaire, si les 33 heures de RH n'ont pas pu être prises sur le week-end d'astreinte, elles seront alors prises dans la foulée du dernier appel reçu en astreinte le week-end (débordement possible du repos hebdomadaire sur le lundi voire mardi matin)

Il faut noter que **cette modification a été pensée et proposée par les biologistes**, elle a été très bien accueillie par l'ensemble du CSE, nous confirmant ainsi que **les idées venant des concernés méritent d'être écoutées.**

Régulièrement les décisions qui viennent des hautes sphères, sont prises de manière unilatérale, elles sont souvent déconnectées et ne prennent que rarement en compte l'avis des salariés.

Personne n'ignore que la qualité de vie au travail est un point essentiel pour diminuer les absences et les tensions au sein des services. L'augmentation des salaires est une nécessité, mais elle doit être accompagnée d'actions qui améliorent les conditions de travail.



Union Nationale des
Syndicats Autonomes

Du côté de la communication

RAD ET DIABOLOCOM

La **R**elation Donneurs à **D**istance (**RAD**), de quoi parle-t-on ?

L'activité **RAD** au sein de notre établissement englobe : **La gestion de toute les données entrantes quel que soit le canal de communication utilisé** (quand le donneur cherche à nous contacter) et la gestion des appels téléphoniques sortants (qui est appelé « **phoning** »)

Ces appels sortants devraient baisser de 23% entre 2021 et 2026, en ayant un recours plus important aux envois de SMS ou d'emails

Le but est d'uniformiser au niveau national, car actuellement Il existe presque autant de manières de fonctionner qu'il y a de régions.

L'objectif est de supprimer progressivement le recours aux prestataires extérieurs pour arriver à une internalisation totale en 2027.

Le service devrait gagner en qualité en utilisant des personnels EFS et permettre de faire des économies. Les appels entrants seront acheminés depuis le serveur vocal national (**numéro vert EFS**) vers les régions : **pour celles qui reçoivent déjà les appels dans leur centre de contact, il n'y aura pas de changements.** La gestion des campagnes d'appels sortants se fait exclusivement par les **Centres de Contact Régionaux**, pour les appels de Sang Total / Plasma / Plaquettes

En Bretagne le **C**entre de **C**ontact **R**égional (**CCR**) est constitué de **21** personnes qui occupent **5,8** ETP(en majorité des étudiants).



Diabolocom est une solution **omnicanale**, cela désigne un système intégré qui va permettre à l'EFS de communiquer et **d'interagir avec les donneurs à travers différents canaux**. Cela inclut les canaux digitaux comme les réseaux sociaux, les e-mails, notre site web, ainsi que les canaux traditionnels comme les appels téléphoniques

Les **CCR** vont bénéficier avec diabolocom, d'outils **plus modernes**, facilitants et harmonisés grâce à la mise en place de cet outil de téléphonie professionnelle : **numérotation automatique**, affichage de la fiche donneur associée au numéro, **messages laissés automatiquement sur répondeur** et un **Serveur Vocal Interactif** pour gérer et dispatcher les appels entrants.





Prenez une ASSURANCE pour l'avenir Rejoignez l'UNSA – EFS



Notre établissement est en pleine mutation. Plus que jamais, il est primordial d'avoir une visibilité et de mieux connaître les projets de l'EFS.

Pour être régulièrement informé(e) sur l'actualité de l'Établissement, connaître vos droits, bénéficier de conseils juridiques, échanger avec notre équipe sur vos conditions de travail, donner votre avis sur les projets et les négociations en cours :

**ADHÉREZ à
UN SYNDICAT de PROXIMITÉ
INDÉPENDANT et AUTONOME**



L'UNSA décide et s'organise

de façon **autonome** au sein de l'EFS.

Nos positions et nos actions sont prises uniquement dans l'intérêt du personnel, **indépendamment** de tout parti politique. Nous défendons les droits de tous les salariés de l'EFS, que vous soyez de droit public ou de droit privé, **en proximité constante** avec vous, attentifs à vos conditions de travail et en tenant compte de vos attentes.

Contacts : Déléguées Syndicales Centrales UNSA EFS

Sylvie DUPRESSOIR – Tél : 06.29.92.76.34 / Leila HAISE – Tél : 06.19.62.77.60

UNSA EFS Mail : efs@unsa.org

L'adhésion est **confidentielle**. Son montant est de **80 € par an**, soit **27,20€ par an**, après **66 % de déduction fiscale**. Possibilité de payer en 1 ou 2 fois.

Pour un paiement par virement, contactez-nous par mail : efs@unsa.org

Envoyez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de **UNSA-Santé & Sociaux** à :

Cindy VOINSON

Trésorière Nationale Adjointe UNSA Santé & Sociaux Publics & Privé

1 rue des coupeurs 70600 OYRIERES



ÉTABLISSEMENT : EFS région

Adhésion : 80 EUROS

Adhésion valable 365 jours à compter de la date de dépôt du chèque

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle.....

Ville :



.. / .. / .. / .. / ..

Code postal :

Email personnel:@....

Site concerné :

Fonction :

Je me porte candidat aux prochaines élections professionnelles pour représenter les salariés de ma région : OUI / NON

DATE : 20 ..

REJOIGNEZ NOUS EN ADHÉRANT



MARTIN Nicolas - Chauffeur technicien – Rennes

Représentant Syndical UNSA au CSEC

Délégué Syndical Régional UNSA EFS Bretagne

Élu UNSA Titulaire au CSE

mail: unsa.efs Bretagne@gmail.com

tél: 06 78 38 86 62



PS: Si vous ne souhaitez plus recevoir cette communication, vous pouvez décider de vous-même de bloquer l'expéditeur via la fonction « courrier indésirable » de votre messagerie.